

Délibération relative à la proposition de prix de thèses 2012-2013 et 2013-2014 de la Faculté de Médecine Rangueil



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 9 février 2016

Délibération 2016/02/CFVU-9

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1

Vu les statuts de l'Université Paul Sabatier

Après en avoir délibéré, les conseillers décident d'approuver la proposition du jury des Facultés de Médecine Rangueil et Purpan concernant les prix de thèses 2012-2013 et 2013-2014



Toulouse le 15 février 2016
Le Président

Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 32

Nombre de voix favorables : 32
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0